euro teknika GROUPE

LA GARANTIE

IMPLANTS & PIÈCES PROTHÉTIQUES

LA GARANTIE

1. ÉTENDUE DE LA GARANTIE COMMERCIALE

• Elle s'applique à l'ensemble des implants et pièces prothétiques **euroteknika** (hors ancillaires et trousses).
• Elle assure uniquement le remplacement des produits **euroteknika** (implants et pièces prothétiques), tel que défini dans les paragraphes suivants, et ne couvre aucun des frais supplémentaires engendrés par ce remplacement (pièces supplémentaires, pièces réalisées par votre laboratoire, outils…).
• Elle s'applique uniquement aux prestataires de soins admis à bénéficier de ces prestations, à l'exclusion de toute autre personne physique ou morale, y compris les patients.

2. LES IMPLANTS : GARANTIE A VIE

• **euroteknika** s'engage à remplacer gratuitement tout implant **euroteknika** pour lequel les conditions d'application de la garantie (paragraphe 5) sont remplies.
• Seul est garanti le remplacement de l'implant et des pièces prothétiques **euroteknika** associées à l'implant défectueux, par un implant et des pièces prothétiques **euroteknika** similaires et posés de façon identique (seul le diamètre et/ou la longueur pourront être modifiés).
• Au cas où **euroteknika** ne serait pas en mesure de remplacer les produits par la même référence, ces derniers vous seront remplacés par un produit similaire de valeur équivalente.

3. LES PIÈCES PROTHÉTIQUES : GARANTIE DE 10 ANS

• **euroteknika** s'engage à remplacer gratuitement toute pièce défectueuse **euroteknika** de prothèse définitive par la même référence de pièce prothétique.
• **euroteknika** remplacera également gratuitement toute pièce de prothèse définitive **euroteknika** ou tout implant **euroteknika** associé à la pièce prothétique défectueuse **euroteknika**, par une pièce prothétique ou un implant **euroteknika**, dans le cas où cette pièce prothétique ou cet implant devraient être remplacés dans le même temps que la pièce prothétique défectueuse.

4. LES PARTIES SECONDAIRES teknikalab : GARANTIE DE 5 A 10 ANS

• **euroteknika** garantit 5 ans les parties secondaires en zircone réalisées par **teknikalab**.
• **euroteknika** garantit 10 ans les parties secondaires en chrome-cobalt et titane réalisées par **teknikalab**.
• **euroteknika** s'engage à remplacer gratuitement toute partie secondaire défectueuse **teknikalab** par la même partie secondaire.
• La garantie **euroteknika** couvre les parties secondaires **teknikalab** – c'est-à-dire les barres, les bridges, les chapes, les couronnes, les inlay-cores et les piliers personnalisés fabriqués et distribués par **teknikalab**.

5. CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE

• Le prestataire de soins a utilisé uniquement des implants, pièces prothétiques , piliers personnalisés, bridges, barres **euroteknika** et ne les a pas associés à des produits d'autres marques ;
• Les produits **euroteknika** ont été retournés désinfectés et stérilisés ;
• Les implants et pièces prothétiques ont été posés conformément aux protocoles, recommandations et instructions d'**euroteknika**, telles qu'indiquées dans le manuel et la notice d'utilisation, et le traitement appliqué pendant et après l'acte ait été conforme aux pratiques dentaires reconnues ;
• Le praticien s'est assuré que le patient a respecté les règles habituelles d'hygiène buccale et le plan de traitement qu'il a définis;
• Un échec résultant d'un accident, d'un traumatisme ou de tout autre dommage provoqué par le patient lui-même ou l'intervention d'un tiers n'est pas pris en charge par la garantie ;
• Un échec dû au fait que le patient implanté présentait des contre-indications à la pose d'implant, telles que, mais non exclusivement, l'alcoolisme, un diabète non contrôlé ou encore une dépendance toxicologique n'est pas couvert par la garantie ;
• Un échec résultant d'une implantation et reconstruction hors norme selon la norme ISO 14801, soit pour une unitaire, une angulation du pilier supérieure à 30° et une distance entre les points d'occlusion et la plateforme de l'implant supérieure à 11mm n'est pas pris en charge par la garantie ;
• Un échec résultant d'une reconstruction prothétique constituée d'un bridge dento-implantoporté n'est pas pris en charge par la garantie ;
• Un échec résultant d'un montage d'un pilier prothétique non issu d'une ébauche réalisé avec des moyens industriels conventionnels n'est pas pris en charge. Un échec résultant d'un manque de passivité d'un bridge ou d'une barre n'est pas pris en charge ;
• Le formulaire de demande de garantie doit être rempli, signé et transmis à **euroteknika** dans un délai maximum de trois mois après avoir noté le problème ;
• Le prestataire de soins devra fournir à **euroteknika** les données de conception pour les produits **euroteknika** personnalisés ;
• En cas de non-respect de l'un des points susmentionnés, les garanties **euroteknika** définies dans le présent document seront caduques.

6. MODIFICATION OU RESILIATION DE LA GARANTIE

• **euroteknika** se réserve le droit de modifier ou résilier cette garantie à tout moment, en partie ou en totalité. Ces modifications ou résiliations de garantie ne seront pas appliquées aux produits posés avant la date de mise à jour de ce document.

7. LIMITES ET LIMITATIONS

• La seule garantie valide est celle reconnue et accordée par **euroteknika**. Cette garantie est complémentaire aux droits de garantie établis par le contrat de vente.
• **euroteknika** rejette toutes les autres garanties, explicites ou implicites, et ne peut être tenue responsable en cas de de dommages directs, indirects ou particuliers, liés directement ou indirectement aux produits, services ou informations **euroteknika**.

8. CHAMP D'APPLICATION DE LA GARANTIE

• Cette garantie **euroteknika** est applicable uniquement aux implants et pièces prothétiques **euroteknika** vendus en France et à l'étranger via ses filiales.

FORMULAIRE DE GARANTIE

À RETOURNER sous 3 MOIS à

euroteknika
726 rue du Général De Gaulle
74700 Sallanches
France

Avertissement

Pour toute demande de reprise d'implants ou de pièces prothétiques **euroteknika**, l'élément concerné doit être décontaminé et stérilisé en sachet. Les éléments livrés non-stériles ne seront pas pris en compte. Il est nécessaire de compléter une fiche pour chaque élément.

Objectif

Mieux qualifier l'ensemble des paramètres médicaux, techniques et/ou protocolaires ayant potentiellement participés aux problèmes.

Date de la demande : ... / ... / ...

Nom du Conseiller Commercial : .....

Docteur : .....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone pour questions **euroteknika** *:* .....

Étiquette de l'élément

INFORMATIONS SUR LE CAS CLINIQUE

(en complément du bilan radiographique pré/post-opératoire)

1. *Référence de l'élément à reprendre :* .....
2. *Élément défectueux :*
   - *Site :* ..... *lot :* ..... *long :* ..... *Ø :* .....
3. *Date de la chirurgie :* ... / ... / ...
4. *Date du problème :* ... / ... / ...
5. *Type de qualité osseuse rencontrée :* Cat. I ☐ Cat. II ☐ Cat. III ☐ Cat. IV ☐
6. *Quantité osseuse disponible :* Greffe osseuse/comblement — OUI ☐ NON ☐
   - *Si oui, origine :* .....
   - *Si oui, implantation immédiate :* — OUI ☐ NON ☐
7. *Avez-vous établi un bilan de santé ?* — OUI ☐ NON ☐
   - *Si oui, contenait-il des contre-indications à l'implantologie ?* — OUI ☐ NON ☐
   - *Si oui, lesquelles :* .....

INFORMATIONS SUR LE DÉROULEMENT CHIRURGICAL

1. *Quantité osseuse disponible :* Greffe osseuse/comblement — OUI ☐ NON ☐
2. *Les instruments coupants étaient-ils neufs ?* — OUI ☐ NON ☐
   - *Nombre d'utilisations approximatif :* ..... fois
3. *Le protocole a-t-il été adapté en fonction de la qualité osseuse ?* — OUI ☐ NON ☐
4. *Avez-vous vérifié en fin de chirurgie, la stabilité primaire de l'implant ?* — OUI ☐ NON ☐
   - *Si oui, comment :* .....

FORMULAIRE DE GARANTIE

(SUITE)

5. Quel était le couple de pose de l'implant ? ..... N.cm

- Comment a-t-il été mesuré?

6. Y avait-il un/quelques filet(s) apparent(s) ? OUI ☐ NON ☐

7. Quand la mise en charge de l'implant a-t-elle été effectuée ?

Immédiatement ☐ Différée (< 3 mois) ☐ Tardive (> 3 mois) ☐

8. Le patient s'est-il plaint de douleurs post-opératoires ? OUI ☐ NON ☐

- Si oui, pendant combien de temps : ..... jours

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'INCIDENT

(Compléter cette rubrique en cas de retour d'implants)

Hygiène autour de l'implant : Excellente ☐ Bonne ☐ Moyenne ☐ Mauvaise ☐

L'un des évènements suivants est-il lié à l'incident :

Traumatisme / accident ☐ Fracture de l'implant ☐ Quantité/qualité osseuse inadaptée ☐

Surcharge biomécanique ☐ Infection ☐ Antécédent d'augmentation osseuse ☐

Proximité d'une dent ayant subi un traitement endodontique ☐ Bruxisme ☐ Résorption osseuse ☐

Autre :

Veuillez expliquer pourquoi vous pensez que l'implant a échoué / a été extrait :

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA PROTHÈSE

(Compléter cette rubrique en cas de retour de pièces prothétiques)

Type de restauration : Couronne ☐ Bridge ☐ Prothèse intégrale (sup.) ☐ Prothèse intégrale (inf.) ☐

Prothèse amovible partielle (sup.) ☐ Prothèse amovible partielle (inf.) ☐ Bridge dento-implantoporté ☐

Partie secondaire -> date de la pose : *date de retrait :*

Un appareil de contrôle du couple a-t-il été utilisé ? OUI ☐ NON ☐ Ne sais pas ☐

Couple appliqué : ..... N.cm

Date de la pose de la restauration provisoire : *et de la restauration définitive :*

Le planning des visites de suivi a-t-il été respecté ? OUI ☐ NON ☐

Description de l'incident :

Signature du praticien

AVIS SUR LA DEMANDE DE GARANTIE

1. Information insuffisante permettant de refuser une expertise ? OUI ☐ NON ☐

2. Acceptation de la demande de reprise : OUI ☐ NON ☐

Signature du Directeur Scientifique

Signature du Directeur Commercial

En cas de questions sur cette garantie, veuillez trouver nos informations de contact ci-dessous.

CONTACT

Tel.: +33 (0)4 50 91 49 20
Email : sales@euroteknika.com
Adresse: 726 rue du Général De Gaulle - 74700 Sallanches – France

La garantie **euroteknika** est disponible en ligne : www.euroteknika.com

Une solution globale POUR L'IMPLANTOLOGIE

euroteknika
726 rue du Général De Gaulle - 74700 SALLANCHES - France
Tél. : **33 (0)4 50 91 49 20** - Fax : **33 (0)4 50 91 98 66**
www.euroteknika.com

Les implants dentaires **euroteknika** sont des dispositifs médicaux de Classe IIb selon la Directive Européenne 93/42 CEE. Ils sont destinés à soutenir une prothèse dentaire. Ils sont conformes aux normes en vigueur et bénéficient du marquage CE0499 délivré par SNCH. Les systèmes implantaires **euroteknika** ne peuvent être posés que par des professionnels de la santé bucco-dentaire qui doivent avoir pris connaissance du contenu de la notice d'instruction et du manuel d'utilisation **euroteknika**. Ils ne sont pas remboursés par l'assurance maladie. Garantier_ETK_FR_0612